

Dijon, jeudi 23 juillet 96.

Bon che ami,

Votre protégé, Joseph Rougé est
admissible, je l'ai vu hier soir très
tard d'ailleurs, mais j'ai attendu
tout voir le dire, de concert avec son
jury pour l'oral : ce qui a eu lieu ce
matin seulement - Il doit passer
l'examen oral mardi prochain 28
le matin. Son jury est présidé par M
Gaffarel, et composé avec lui de
M. M. Royer et Dorison + pour la science
M. Bagard, que je ne connais pas. Comme
vous avez le temps, voyez si vous voulez
venir vous même un mot en sa faveur,
ou m'en charger, ou diriger l'opération.
Mais je me tiens à votre entière disposition.
Les notes d'écrit sont bonnes : 10 et
13, soit 9 parts de plus que la moyenne.

Nous devons aller samedi à Figny,
avec permission et profit ~~avec profit~~
agréé de Madame Sallières, qui a écrit à
ma femme ce matin. Affectionnement à vous.
H. Goussier

7/11

CARTE-LETTE



Monsieur Raymond Laclilles,

Professeur à la Faculté de Droit.

10 bis, rue du Fé-aux-clercs,

Paris.

